

GARDE CHAMPÊTRE

LA PLAQUE DU



M.Lamy garde champêtre à Maule, photographié en 1913. Sur la photo il ne porte pas l'uniforme de sa fonction. Il se contente de la plaque (rectangulaire, différente de celle conservée au musée) accrochée autour du cou.

On peut sur la plaque
GARDE CHAMPÊTRE - GARDIEN DES PROPRIÉTÉS



Aujourd'hui les gardes champêtres disparaissent peu à peu et sont remplacés par une police municipale comme à Maule
En 1958, ils étaient 30 000, en 2011, 3 000, et aujourd'hui, moins de 1 000.

Quelle est l'origine des gardes champêtres ?

On les trouve dès le Moyen Âge, ce sont les gardes messiers. En effet leur fonction était de surveiller les moissons. Ils dépendaient des juridictions seigneuriales. En 1539, Charles V officialise leur rôle. Sous Louis XIV, leur fonction devient plus importante : ils doivent aussi surveiller la chasse, droit réservé au roi et au seigneurs. Glaneurs et braconniers les craignent !

L'abolition des privilèges en 1789 les fait disparaître, momentanément. Car le désordre et les abus qui s'ensuivent conduisent à la loi de 1791 qui réintroduit la surveillance des campagnes par les gardes communaux et celle de 1795 qui les rend obligatoires dans toutes les communes rurales.

Au cours du siècle dernier, son pouvoir s'accroît, par exemple, il devient garde pêche. Il devient aussi un peu l'homme à tout faire selon ce que le maire lui demande. On le retrouve ainsi cantonnier.

Mais l'image la plus populaire est celle de « crieur public ». Muni de son tambour, le garde champêtre arpente les rues, s'arrête et, d'une voix forte, annonce « Avis à la population ».

Dans les délibérations municipales de Maule, on trouve nombre de décisions qui devaient être annoncées de cette manière
C'était un autre temps !